

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 17

Rubrik: Chronique littéraire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Chronique littéraire (suite et fin). — Souvenirs et réflexions (suite et fin). — A propos d'éducation patriotique (suite). — Billet de l'instituteur. — Les branches accessoires à l'école primaire. — Conférence des inspecteurs scolaires. — Ballade pour les morts. La lampe (vers). — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Avis.

Chronique littéraire

(Suite et fin.)

Le Saint-Siège et la guerre: L'Office provisoire d'informations en faveur des prisonniers de guerre. — Situation singulièrement épineuse que celle faite au Saint-Siège par la conflagration européenne! Privé depuis longtemps déjà de son indépendance politique, entravé dans ses relations diplomatiques avec les Etats belligérants, le gouvernement de l'Eglise est loin d'avoir les coudées franches dans l'exercice de son ministère. De quel tact, de quelle prudence, le

Vatican n'a-t-il pas dû user pour proclamer hautement, à la face des nations en guerre, les principes immuables du droit et de la justice, sans trop désobliger les unes ni décevoir les autres ! Père commun des fidèles, le Pape n'a pas cru devoir prendre officiellement une attitude nettement déterminée en faveur d'un groupe de pays belligérants ; son rôle s'est borné à travailler au retour tant désiré de la paix, tout en adoucissant les innombrables maux nés du terrible conflit qui désole l'humanité.

Ce rôle admirable, dans lequel l'Eglise a dépensé sans compter les inestimables trésors de sa charité, est mis en lumière par un article du *Correspondant*, dû à la plume autorisée du chanoine E. Beaupin, dont l'infatigable activité en faveur de l'Œuvre des prisonniers de guerre est bien connue à Fribourg.

Bien que la presse ait tenu le public au courant des heureuses initiatives prises par le Saint-Siège, je crois intéresser les lecteurs du *Bulletin* en résumant ici les renseignements contenus dans le *Correspondant*, spécialement en ce qui concerne l'Office provisoire d'informations, dont la création a été provoquée par le problème ardu de la recherche des disparus.

Aussitôt après les grandes batailles du début de la guerre, les lettres affluent au Vatican. Elles émanent de parents alarmés, priant le Saint-Père de les informer du sort des êtres qui leurs sont chers. Benoît XV dépouille lui-même le volumineux courrier, inscrit même de sa main la mention « disparus » et précise la marche à suivre pour faire aboutir les recherches. Mais bientôt les employés de la Secrétairerie d'Etat sont débordés. C'est alors qu'un prélat actif et dévoué, Mgr Tedeschini, crée un bureau spécial qui s'occupera exclusivement des prisonniers et des disparus. Le Pape agréé le projet tandis que d'éminents personnages assurent leur concours. L'Italie n'étant pas encore en guerre en ce moment, Mgr Tedeschini entre en relations avec des évêques allemands qui poursuivent la réalisation de la même œuvre dans leur propre pays. Sur ces entrefaites, le Conseil fédéral délègue M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université, auprès des prisonniers français en Allemagne. Mgr Schulte, évêque de Paderborn, à qui M. l'abbé Dévaud a rendu visite, prie Mgr Bovet de créer à Fribourg un bureau analogue à celui qui fonctionne déjà au Vatican. Constitués ainsi sur des bases solides, les trois bureaux se mettent en relations régulières et remplissent avec un zèle empressé leur mission humanitaire.

Installé dans les locaux de la Secrétairerie d'Etat, l'Office provisoire de Rome emploie de nombreux employés, et comme il ne jouit pas de la franchise postale, les dépenses sont considérables. Diligemment secondé par le cardinal Gaspari, secrétaire d'Etat, le Pape continue de s'intéresser au bon fonctionnement de l'Office. Tous les prisonniers, quelle que soit leur nationalité, sont l'objet de la sollicitude du Saint-Siège, non seulement au point de vue matériel, mais aussi au point de vue moral et religieux. Les requêtes, innombrables, rédigées dans toutes les langues, embrassent le cycle de toutes les détresses possibles, dit M. le chanoine Beaupin.

A toutes ces demandes pressantes, il faut une réponse ; c'est la tâche des différents services de l'Office, tandis que la Congrégation des Affaires extérieures, présidée par le cardinal Gaspari, intervient efficacement pour les démarches d'intérêt général.

Le 13 février 1917, M. l'abbé Dévaud, à qui le cardinal Gaspari a déjà adressé antérieurement les plus vifs éloges de la part du Saint-Père, est reçu en audience au Vatican. Benoît XV s'enquiert auprès de lui des conditions de vie matérielle, morale et religieuse faites aux prisonniers de guerre; il entretient son interlocuteur du projet d'internement en Suisse des prisonniers pères de famille ; il le prie de continuer en son nom les visites aux camps des différents dépôts et d'adresser au Saint-Siège un rapport documenté sur cette importante question.

Mais là ne s'arrête pas la sollicitude du Souverain-Pontife, que préoccupe vivement le sort des malheureux disparus. L'Office provisoire réussit à se procurer des indications précises sur les nombreux soldats français tués, blessés ou disparus au début de la guerre. Ces notes servent à établir des listes de noms qui sont communiquées à la Mission catholique de Fribourg et à la Croix-Rouge internationale de Genève. Entre temps, d'autres listes poursuivent l'identification des soldats inhumés sur le front franco-belge. Que de consolations pour les pauvres parents ! Que d'adoucissements apportés à l'amertume de leur deuil !

La bienfaisante activité de l'Office ne s'étend pas seulement aux fronts occidentaux ; elle rayonne avec succès en Serbie, en Macédoine, en Mésopotamie où elle apporte tous les tempéraments possibles aux cruelles conséquences de la guerre. M. le chanoine Beaupin souligne ici en termes élogieux le rôle joué auprès des autorités turques par Mgr Dolci, délégué apostolique du Saint-Siège à Constantinople. Ce

digne prélat a pris sous son égide tutélaire toutes les victimes de la guerre : il s'est employé efficacement au rapatriement de nombreux Français et Anglais et à l'amélioration de la situation des prisonniers serbes.

Telle est l'œuvre humanitaire accomplie depuis plus de deux ans par l'Office provisoire, œuvre magnifique qui restera, comme monument de la grande guerre, le plus beau titre de gloire de l'Eglise catholique. Le suprême honneur en revient aux augustes initiateurs : à Benoît XV et à ses éminents collaborateurs.

Quoique dépourvu de prétention littéraire, l'article si intéressant de M. Beaupin est écrit dans cette langue claire, précise et aisée dont nos voisins et amis d'Outre-Jura ont le secret.

Ant. BONDALLAZ.



SOUVENIRS ET RÉFLEXIONS

LETTRE A UNE AMIE

(Suite et fin.)

Secondement, il arrive aussi que les parents, souvent inconsciemment, mais sûrement néanmoins, empêchent ces principes de produire leurs effets. L'enfant étudie son catéchisme ; l'adolescente suit des cours de religion où elle apprend que la parole évangélique : « Il faut se faire violence pour entrer dans le Royaume des cieux », est applicable à tous les âges ; mais, d'un autre côté, dans sa famille, elle voit la révolte contre la sainte nécessité de la souffrance ; elle entend blâmer l'autorité à laquelle, devant elle, *a priori* peut-être, on donne tort. Faut-il s'étonner ensuite que les enseignements de cette même autorité n'entrent pas plus avant dans le cœur de l'enfant que l'eau ne pénètre dans le marbre ? Ainsi, il résulte qu'à l'âge de quinze, seize, dix-sept ans, alors que la nature ardente est portée à secouer le joug, l'adolescente trouve en elle, au lieu d'une énergie déjà exercée, une volonté affaiblie par des capitulations sans fin.

On parle beaucoup d'anémie aujourd'hui. Si l'on s'inquiétait un peu plus de l'anémie morale, peut-être les santés s'en trouveraient-elles mieux !... « De ce dernier mal, l'étendue du programme secondaire » serait responsable. Supprimer quelques parties de ce programme, est-ce le moyen de former des volontés ? Et puis, quelles branches sacrifier ? L'histoire